



**Appel à projets pour participer à la campagne :**  
**«La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, tout un programme»**

## **POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

### **Introduction**

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme (la DUDH) célébrera son 70ème anniversaire le 10 décembre 2018. Cette déclaration adoptée en 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies à la suite des dévastations de la Seconde Guerre mondiale, représente **un idéal commun** à atteindre par toutes les nations, **un programme pour l'humanité entière**. Si elle n'est pas contraignante pour les États, plusieurs conventions et traités internationaux en découlent et sont eux juridiquement contraignants. De nombreux pays, dont la Belgique, déclarent vouloir la respecter mais il reste beaucoup à faire. Les injustices, la torture, les restrictions à la liberté d'opinion et d'expression, la malnutrition, le « mal-développement » persistent, y-compris dans les démocraties. Aujourd'hui, l'accroissement des menaces et des mesures de sécurité favorise le repli sur soi et la montée du populisme et tend à menacer les droits humains.

Il est de notre devoir à tous de respecter et de faire respecter les droits humains et donc de faire en sorte que tous les citoyens soient au courant de leurs droits et des droits de leurs concitoyens. La sensibilisation dès le plus jeune âge est essentielle. C'est dans ce but que l'Association pour les Nations Unies (APNU) a décidé de lancer la campagne **«La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, tout un programme »**.

L'APNU est une a.s.b.l. de droit belge, entièrement indépendante et composée de bénévoles, dont l'objectif est de promouvoir auprès de la population francophone de Belgique les valeurs et les programmes des Nations Unies et des organisations qui lui sont affiliées.

La campagne reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment au travers de la cellule « Démocratie ou barbarie », de l'Agence belge de développement (CTB) à travers son programme « Annoncer la Couleur », de plusieurs media audiovisuels et de la presse écrite, du milieu associatif et de bien d'autres sponsors et partenaires publics et privés. Elle reçoit aussi le soutien du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme.

La campagne est destinée à mobiliser la jeunesse belge de 10 à 30 ans autour de la DUDH. Elle se déroulera principalement sous forme de réalisation de projets au cours de l'année académique 2017-2018 dans les institutions d'enseignement primaire, secondaire et supérieur mais aussi auprès des organisations de jeunesse et maisons de jeunes selon des modalités légèrement différentes pour tenir compte des différences d'âge et des caractéristiques des différentes institutions. **Un grand événement citoyen aura lieu au Palais d'Egmont à Bruxelles autour du 10 décembre 2018**, pour notamment primer les meilleurs projets.

## **Objectifs**

L'objectif fondamental de la campagne est de développer le sentiment de citoyenneté chez les jeunes en les associant à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, un idéal à mettre en œuvre, et de les sensibiliser aux valeurs universelles promues par la Déclaration.

Les objectifs spécifiques des appels à projets sont :

- Faire connaître les 30 articles de la DUDH en mobilisant chaque classe ou groupe de jeunes participant de préférence autour d'un ou deux articles, choisis avec le soutien de leurs professeurs ou animateurs, ou éventuellement autour de la Déclaration dans son ensemble, afin de développer collectivement leur propre projet pour promouvoir la mise en œuvre de la Déclaration ou des articles choisis ;
- Amener les jeunes à développer une réflexion informée sur le sujet des droits humains, le rôle des différents acteurs de la société et les défis à relever pour leur concrétisation.

Le texte de la DUDH est disponible sur le site de la campagne : **[www.70ansdudh.be](http://www.70ansdudh.be)** .

## **Participation**

Cet appel concerne les établissements d'enseignement primaire et secondaire. L'appel à projets est organisé en quatre groupes d'âge correspondant aux différents cycles ou degrés de l'enseignement primaire et secondaire à partir de l'âge de 10 ans :

- Le 4ème cycle de l'enseignement fondamental (de 10 à 12 ans) ;
- Le 1er degré de l'enseignement secondaire (de 12 à 14 ans) ;
- Le 2e degré de l'enseignement secondaire (de 14 à 16 ans) ; et
- Le 3e degré de l'enseignement secondaire (de 16 à 18 ans).

Plusieurs classes de chaque groupe d'âge pourront préparer leur projet dans le même établissement participant.

**Les établissements devront introduire leur demande de participation via le formulaire disponible en ligne sur le site de la campagne [www.70ansDUDH.be](http://www.70ansDUDH.be) au plus tard le 31 décembre 2017.** Une copie du formulaire est jointe en annexe pour information. Ils indiqueront le nombre de projets qui seront réalisés et les articles de la DUDH choisis ou s'ils se proposent de traiter de la Déclaration dans son ensemble. Le cas

échéant, ils pourront indiquer ultérieurement le type de projet qu'ils envisagent.

### **Soutien à la réalisation des projets**

Ils auront accès à la bibliothèque du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir le site : [www.democratieoubarbarie.cfwb.be](http://www.democratieoubarbarie.cfwb.be) ) et à d'autres ressources mentionnées sur le site de la campagne.

Ils pourraient aussi faire appel au programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale « **Annoncer la Couleur** » qui met gratuitement à la disposition des enseignants et des futurs enseignants des ressources pédagogiques pour aborder les droits humains avec leurs élèves. Deux portes d'entrées sont possibles :

- un répertoire en ligne qui recense des ressources pédagogiques sur le thème des droits humains dans une démarche d'éducation à la citoyenneté mondiale (dossiers pédagogiques, sites éducatifs, expositions itinérantes, ateliers permanents ou encore jeux didactiques).
- Des centres de prêt de ce matériel pédagogique dans chaque province et à Bruxelles. Il est également possible de bénéficier des conseils des collaborateurs éducatifs d'« Annoncer la Couleur » pour aider à la mise en place du projet.

En outre, dans la mesure où leur projet répond aux critères d'« Annoncer la Couleur », les écoles peuvent obtenir un financement. Toutes les informations sont disponibles sur le site: <http://www.annoncerlacouleur.be/> .

Par ailleurs, dans la mesure des disponibilités, les projets et leurs participants seront valorisés à travers une campagne d'information mise en œuvre avec les médias de la presse écrite et audiovisuelle et au travers du site internet de la campagne. Une interaction sera possible entre les participants pour permettre aux organisateurs d'apporter leur soutien aux équipes participantes.

### **Contenu et forme des réalisations**

Une grande flexibilité sera accordée quant à la forme et au contenu des réalisations. Comme indiqué ci-dessus, chaque classe participante (ou groupe de classes) devra traiter de préférence d'un ou deux articles, choisis avec l'aide de ses enseignants en fonction de leur complexité et de leur adéquation avec les objectifs du programme scolaire, ou éventuellement de la Déclaration dans son ensemble. Les élèves développeront un projet **collectif** destiné à mieux faire comprendre la portée de la Déclaration ou des articles choisis et à en promouvoir la mise en œuvre. Ceci pourrait comprendre des dessins, peintures, sculptures, une affiche, une dissertation collective, un projet de loi et ses règlements de mise en œuvre, un projet de pétition, des propositions d'initiative citoyennes à caractère politique, économique, social ou culturel, une scène filmée sur vidéo ou un clip illustrant les articles choisis et les problèmes rencontrés dans leur concrétisation (discriminations, restrictions, ...), etc.

Les disciplines concernées pourraient comprendre les cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC), religion, morale, histoire, géographie ou français, sans exclure d'autres cours ou d'autres arrangements mis en œuvre par l'établissement d'enseignement pour un groupe d'âge particulier.

L'important est que le projet soit **collectif, réalisé par les élèves eux mêmes et qu'il corresponde aux objectifs de la campagne.**

### **Soumission des réalisations**

Les établissements participants devront soumettre les réalisations des différents groupes d'âge **au plus tard le 30 juin 2018** soit par voie électronique à l'adresse suivante **coordinateur@70ansDUDH.be** ou par la poste à l'adresse de l'**APNU, rue Stévin 115, 1000 Bruxelles**. Tous les établissements recevront un accusé de réception de leurs soumissions. Seuls les projets à caractère collectif clairement réalisés par les jeunes et reçus dans les délais seront pris en compte.

### **Jury et critères de sélection**

Quatre jurys distincts seront constitués pour chacun des quatre groupes d'âge. Chaque jury sera composé de cinq personnes dont un représentant de la cellule Démocratie ou barbarie du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les autres membres seront des personnalités indépendantes et bénévoles, non-impliquées dans la réalisation des projets ou dans la conception de la campagne, essentiellement des enseignants, des conseillers pédagogiques, des artistes, des journalistes ou des personnes engagées dans le milieu associatif en relation avec les droits humains ou les Nations Unies. Le secrétariat sera assuré par l'APNU qui ne participera pas aux décisions. Les établissements participants seront informés de la composition des jurys avant la soumission de leur(s) réalisation(s).

Les réalisations seront classées en fonction des critères suivants :

- Adéquation par rapport aux objectifs de la campagne (40 %) ;
- Qualité du contenu, profondeur de la réflexion (20%) ;
- Qualité de réalisation (qualité du texte, du dessin, de l'affiche, de la vidéo) (20%) ;  
et
- Créativité et originalité (20%).

Le classement sera terminé le 30 septembre 2018. Les trois meilleures réalisations pour chaque groupe d'âge seront toutes postées sur le site internet de la campagne et les représentants des classes concernées seront invités à la cérémonie officielle de clôture de la campagne qui aura lieu au Palais d'Egmont à Bruxelles autour du 10 décembre 2018. Les frais de transport des participants seront pris en charge par la campagne.

## **Prix**

Tous les établissements participants recevront un brevet en reconnaissance de leur contribution aux valeurs de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Les trois meilleures réalisations dans chaque groupe d'âge seront primées. Outre le voyage à Bruxelles pour la cérémonie de clôture et la visibilité assurée aux divers projets à travers Internet et les médias, les prix comprendront notamment pour les plus âgés des voyages aux sièges des Nations Unies à New York ou Genève et auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg et d'autres prix adaptés à chaque groupe d'âge.

## **Les dates principales**

- **Mai-juin 2017** : annonce de la campagne
- **Septembre 2017** : lancement des appels à projets
- **31 décembre 2017** : date limite d'inscription
- **30 juin 2018** : date limite de soumission des réalisations
- **30 septembre 2018** : fin du classement des réalisations et information des participants
- **Autour du 10 décembre 2018** : cérémonie de clôture de la campagne.

## **Règlement**

Le règlement détaillé de l'appel à projet est disponible sur le site de la campagne. La demande de participation à cet appel à projet vaut acceptation du règlement.

## **Réponses aux questions**

Les questions et demandes de soutien pédagogique ou matériel peuvent être adressées sur l'onglet « contact » du site de la campagne : [www.70ansdudh.be](http://www.70ansdudh.be) ou par mail [coordonateur@70ansDUDH.be](mailto:coordonateur@70ansDUDH.be)

14/11/2017-1

## Annexe

### Campagne "La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, tout un programme !" Formulaire de participation pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire

---

Nom de l'établissement \*

Adresse \*

Code postal \*

Ville \*

Adresse e-mail \*

- *Votre adresse e-mail*

Mon établissement participe ? \*

- *Oui - catégorie 3ème cycle de l'enseignement fondamental*
- *Oui - catégorie 1er degré de l'enseignement secondaire*
- *Oui - catégorie 2e degré de l'enseignement secondaire*
- *Oui - catégorie 3e degré de l'enseignement secondaire*
- *Non*

Veillez indiquer la (les) classe(s) ?

Veillez indiquer l'article de la DUDH traité \*

- *Sélectionner*

Veillez indiquer un 2ème article de la DUDH traité (facultatif)

- *Sélectionner*

Veillez indiquer un 3ème article de la DUDH traité (facultatif)

- *Sélectionner*

Ou bien vous souhaitez traiter de la DUDH dans son ensemble : *oui*

Veillez préciser votre (vos) projet(s) (max 200 caractères) \*

Exemple : réalisation vidéo, artistique, intellectuelle, théâtrale, citoyenne, associative, politique, autre

Personne de contact [1] (nom et prénom) \*

Personne de contact [1] (courriel et téléphone)

Personne de contact [2] (nom et prénom) \*

Personne de contact [2] (courriel et téléphone) \*

Nous souhaitons un suivi pédagogique et/ou matériel \*

- *Oui*
- *Non*

Si oui, vous avez déjà contacté le programme « Annoncer la Couleur » mais vous souhaitez un appui additionnel.

- *Oui*
- *Non*

ENVOYER